

# BULLETIN MUNICIPAL



La Fontaine des Morts



Été 2023



**Mairie 05 46 84 81 01**

**1 rue du Bourg**

**Ouverture au public :**

De 8h45 à 12h30 du mardi au vendredi.

De 14h00 à 17h00 le mardi et le vendredi

[.mairie@stnazairesurcharente.fr](mailto:mairie@stnazairesurcharente.fr)

**Agence Postale 05 46 84 81 01**

**1 rue du Bourg**

**Ouverture au public :**

De 8h45 à 12h30 du mardi au vendredi.

De 14h00 à 17h00 le mardi et le vendredi.

De 9h00 à 12h15 le samedi.

[contact@stnazairesurcharente.fr](mailto:contact@stnazairesurcharente.fr)

**Bibliothèque 05 46 84 81 72**

**5 rue du grand village**

**Ouverture au public :**

De 15h00 à 18h00 le mardi.

De 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 le mercredi.

De 14h00 à 18h00 le vendredi.

De 10h00 à 12h00 le samedi.

[bibliotheque@stnazairesurcharente.fr](mailto:bibliotheque@stnazairesurcharente.fr)

**Déchetterie 06 77 73 80 26**

**La Coudrerie, Route de Saint Froult**

**Ouverture au public :**

De 8h00 à 12h00 du lundi au samedi.

De 14h00 à 18h00 le vendredi et le samedi

[dechetterie@aglo-rochefortocean.fr](mailto:dechetterie@aglo-rochefortocean.fr)

**CARO 05 46 82 17 80**

[www.aglo-rochefortocean.fr](http://www.aglo-rochefortocean.fr)

**Sous - Préfecture 05 46 87 08 08**

[sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr](mailto:sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr)

- 3 Le mot du Maire
- 4 La vie sociale - La vie pratique
- 5 La vie municipale  
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 6 La vie municipale  
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 7 La vie municipale Décisions municipales  
Le mot de l'opposition - Urbanisme
- 8 Les finances : le budget principal  
prévisions et réalisation du budget 2022
- 9 Les finances : le budget principal
- 10 Impôts et Le PAPI
- 11 Le SCot: révisé et approuvé
- 12 Le Service technique  
L'Agence Postale Communale
- 13 L'Intercommunalité
- 14 L'École - Le Restaurant Scolaire
- 15 La Bibliothèque
- 16 Les Associations
- 17 Les Manifestations passées
- 18 Les entreprises locales
- 19 Le 16 Septembre  
Saint-Nazaire fête son Patrimoine

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Sylvain Gaurier, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Huguette Joly, Marie-Louise Simonnet,

Pascal Gaudry

Tiré à 665 exemplaires - Distribué gratuitement

N° de dépôt légal 856

Estuaire Impression - St-Nazaire-sur-Charente - 06 24 53 62 12

Estuaire  
Impression



Étiquettes, Cartes de visite,  
Brochures, Plaquettes, Affiches,  
Numérotation ...

[mail : estuaireimpression@orange.fr](mailto:estuaireimpression@orange.fr)

**06 24 53 62 12**

# LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Nazairiennes,  
Chers Saint-Nazairiens,

Cette année encore, nous venons de vivre un mois de juin très chaud qui nous fait craindre des semaines de forte chaleur et de sécheresse dans les mois à venir.

Espérons cependant que 2022, avec ses incendies, ses restrictions d'eau, sa canicule, ne se reproduise pas de sitôt. Il nous faut, malgré tout, toujours garder à l'esprit que l'eau est une ressource essentielle qu'il est plus que jamais nécessaire de consommer avec raison.

Après ce préambule d'actualité, je me dois d'aborder un sujet capital et d'importance pour notre commune.

Il s'agit de notre église qui, bien que fermée au public depuis janvier 2018 pour cause d'insécurité, continue à se dégrader mois après mois.

Ce patrimoine commun, au long passé historique, mémoire de notre village, ne peut être laissé à l'abandon. Il fait partie de nos racines, et au delà, de celles de tous les charentais.

La Fondation du Patrimoine ne s'y est pas trompée en estimant qu'il faut absolument la préserver et que sa réhabilitation est indispensable,....

... pour nous, St-Nazairiens d'aujourd'hui, ... mais aussi, pour les générations futures.

Si la toiture de notre église s'écroulait - et, elle n'en est pas loin - ce serait non seulement une catastrophe pour notre village, mais aussi pour les biens mobiliers classés et inscrits qu'elle contient, trésors du patrimoine charentais.

Nous sommes actuellement dans une phase de pré-travaux, lesquels devraient débiter à la fin de l'année ou au tout début de l'année 2024. Leur durée est évaluée à un peu plus d'un an.

Le samedi 16 septembre prochain, je vous convie toutes et tous à venir fêter notre patrimoine, auquel appartient notre église, thème d'une grande fête populaire au cours de laquelle il vous sera proposé de connaître en détail en quoi va consister sa restauration prochaine. Reportez-vous en fin de bulletin pour en savoir plus sur cette journée.



Vous avez pu constater que nos routes du marais qui représentent une grande partie de notre réseau routier communal sont en très mauvais état depuis la sécheresse de l'an dernier.

Nous avons donc doublé, cette année, notre budget voirie pour les rénover. Cependant, nos 70 km de voies carrossables nous obligent, financièrement, à n'intervenir que tronçon par tronçon. Une rénovation complète, en une seule fois, est impossible. Je requiers, à ce sujet là, la compréhension de chacun d'entre vous.

Ceci, d'autant plus, qu'avec mon équipe, j'ai entrepris, depuis 2020, de reconstituer les capacités d'auto-financement - la trésorerie - de la commune. Une attention très particulière est portée en permanence à ses dépenses.

À ce sujet, il en est une qui coûte cher à notre commune et dont elle pourrait se passer. Elle est le résultat d'incivilités persistantes commises par des citoyens qui prennent notre territoire communal pour une poubelle. Pneus, meubles, appareils électroménagers, plastiques, déchets de chantier,.... sont jetés un peu partout. Et je ne parle pas de l'aspect peu écologique de ce type de comportement fortement préjudiciable à la qualité de notre environnement et irrespectueux envers notre collectivité.

Autre sujet qui ne vous a pas échappé, ... notre agence postale a déménagé et a intégré l'accueil de la mairie.

Éric Ferret, notre ancien agent postal, est parti le 10 juin à la retraite et a été remplacé par Claire.

Je souhaite, de tout cœur, une excellente retraite à Éric. Je le remercie pour toutes ces années passées au service de notre communauté, et je souhaite à Claire la bienvenue parmi nous.

Vous savez tous comme nous sommes attentifs à notre école. Ainsi, il a été décidé d'installer prochainement, dans sa cour, un jeu afin de favoriser l'épanouissement de nos petits élèves.

Un dernier mot : Je remercie, en notre nom à tous, les agents municipaux pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien, au service de notre collectivité, en faveur du bien commun.

Passez un très bel été et notez bien notre rendez-vous du 16 septembre pour fêter ensemble le patrimoine de Saint-Nazaire.

Sylvain GAURIER, Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente





## Démarches administratives

La Préfecture de la Charente-Maritime a mis en place la plateforme téléphonique

Ligne Directe France Services  
au 05 46 001 001

Le principe de cette plateforme est d'offrir sur des horaires décalés : **de 16h00 à 20h00 une aide pour vos démarches administratives.**

## La Maison des Services Au Public



Les permanences gratuites de la Maison des Services Au Public de Tonnay-Charente sont assurées par Madame Nathalie Man. Elles ont lieu **les vendredis tous les 15 jours de 13h30 à 16h00** après une prise de rendez-vous au :

**06 02 59 50 57**

ou par mail :

**bus.france.services@gmail.com**

À bord du fourgon équipé et connecté, situé sur la place du 11 novembre, Madame Man vous aidera aux multiples démarches administratives auprès de divers organismes.

**Le calendrier prévu jusqu'en Décembre 2023**

**Juillet** : vendredi 28

**Août** : vendredi 11 et vendredi 25

**Septembre** : vendredi 8 et vendredi 22

**Octobre** : vendredi 6 et vendredi 20

**Novembre** : vendredi 3 et vendredi 17

**Décembre** : vendredi 1er et vendredi 15

## Assistantes sociales

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

Secrétariat : 05 46 87 27 57

Délégation Territoriale du Pays Rochefortais,  
Aunis, Sud-Marennes, Oléron,  
28, Rue Chanzy  
CS 30157

17306 ROCHEFORT CEDEX

Cinq permanences par semaine se tiennent à la Mairie de SOUBISE,  
2, Rue du 18 juin 1940  
17780 SOUBISE

## La RESE

Depuis le 1er Janvier 2023, la RESE assure le service d'eau potable sur toutes les communes de la CARO (sauf Rochefort).

Le prix des services d'eau est voté chaque année par les élus locaux lors du comité syndical d'Eau 17. Jusqu'à présent stable, il a augmenté le 1er janvier 2023.

Les produits et services nécessaires, pour pomper, transporter, potabiliser l'eau prélevée dans le milieu naturel et assainir les eaux usées, (électricité, produits de traitement et matériaux manufacturés) ont subi une telle hausse que la politique de maîtrise budgétaire ne suffit plus à atteindre l'équilibre financier. La grille tarifaire évolue donc sur les lignes de consommation (m3 d'eau).

- Le montant de l'abonnement reste inchangé.
- Alimentation en eau potable + 0,31 €/m3
- Collecte et traitement des eaux usées + 0,45 €/m3

Vous êtes un professionnel ou vous disposez d'un compteur volumétrique supérieur à 15 mm, contactez votre agence RESE de proximité pour estimer l'évolution de votre facture.

**RESE LES ESTUAIRES**  
2 RUE NICOLAS APPERT  
ZA LIAUZE

17250 PONT L'ABBÉ D'ARNOULT  
VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ

Tél : 05 46 97 11 92

Courriel : [estuaires@rese17.fr](mailto:estuaires@rese17.fr)

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## Astuces pour réduire votre consommation

- 1. Vérifiez régulièrement la pression d'un fuite cachée** : une valve à pression vous qu'il n'y ait pas de consommation au compteur entre votre coucher et votre réveil.
- 2. Réparez rapidement les fuites** : vérifiez et réparez votre installation. Une simple goutte de robinet équivaut à 25 m<sup>3</sup>/an.
- 3. Coupez l'arrivée d'eau** : pendant votre installation et fermez vos robinets. Écrivez votre nom dessous plusieurs semaines.
- 4. Ne laissez pas couler l'eau** : lors du brossage des dents. Utilisez un verre d'eau pour vous rincer la bouche.
- 5. Installez des économiseurs** : sur vos robinets et votre pommeau de douche. Ils réduisent le débit de 30% à 50%, sans perte de confort et de pression.
- 6. Coupez l'eau** : lorsque vous vous rassemblez.
- 7. Réutilisez l'eau de cuisson** : pour dégraisser vos plats... et l'eau de lavage de vos aliments pour arroser.
- 8. Lavez la vaisselle** : et la lingerie en machine en mode Eco.
- 9. Ne laissez pas couler l'eau** : remplissez un bac pour laver la vaisselle à la main.

En 2021, Eau 17 a économisé 1 500 millions de litres d'eau potable grâce à cause de fuites en parties privées, l'équivalent de 800 piscines olympiques !

# LA VIE MUNICIPALE

## Synthèse des séances du Conseil Municipal

### DÉCISIONS MUNICIPALES

**JANVIER 2023**

**Décision municipale n°2301001**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants avec la SPA de Saintes – année 2023

**FÉVRIER 2023**

**Décision municipale n°2302002**

FINANCES

Demande d'aide financière auprès de la Commission départementale de présence postale territoriale de la Charente-Maritime au titre du fonds postal de péréquation pour les travaux d'aménagement de l'agence postale communale.

**Décision municipale n°2302003**

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du fonds de revitalisation pour les travaux d'aménagement de l'agence postale communale.

### SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Piperoi Yasmine, Tranquard Antony

**Délibération n°2302004**

FINANCES

Opération « Dons de générateurs - mission Ukraine » - Subvention exceptionnelle  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302005**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention d'utilisation partagée des moyens matériels et humains des services techniques des communes de Saint-Nazaire-sur-Charente et de Port des Barques - renouvellement  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302006**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention d'utilisation en commun d'une balayeuse mécanique entre les communes de Saint-Nazaire-sur-Charente et de Saint-Just-Luzac  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302007**

DOMAINE ET PATRIMOINE

Approbation d'une servitude de passage sur parcelle cadastrée B2067 sise lieu dit Fontpourry  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302008**

DOMAINE ET PATRIMOINE

Section de commune - Vente de bien de section Village du Vert  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302009**

PERSONNEL

Modification du tableau des emplois et des effectifs – Création d'un poste d'agent polyvalent des services techniques à temps complet à compter du 1er juin 2023  
Votants : 12 Pour : 12

### SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

**Délibération n°2302010**

PERSONNEL

Rapport social unique 2021  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302011**

URBANISME

Instauration d'un droit de préemption urbain  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302012**

FINANCES

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation  
Votants : 12 Pour : 11 Abstention : 1

**Délibération n°2302013**

FINANCES

Budget principal – autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2302014**

FINANCES

Budget du port – autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023  
Votants : 12 Pour : 12

### DÉCISIONS MUNICIPALES

**FÉVRIER 2023**

**Décision municipale n°2302015**

DOMAINE ET PATRIMOINE

Convention d'occupation précaire d'un logement individuel sis 5 les Fontaines à Saint-Nazaire-sur-Charente

**Décision municipale n°2302016**

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acceptation de don - parcelle Z1152

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

**Délibération n°2304017**

FINANCES

Budget principal – Compte de gestion 2022  
Votants : 13 Pour : 13

**Délibération n°2304018**

FINANCES

Budget du Port – Compte de gestion 2022  
Votants : 13 Pour : 13

**Délibération n°2304019**

FINANCES

Budget du Port – Compte administratif 2022  
Votants : 12 Pour : 12

**Délibération n°2304020**

FINANCES

Budget principal – Compte administratif 2022  
Votants : 12 Pour : 12

# LA VIE MUNICIPALE

## Synthèse des séances du Conseil Municipal

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

#### Délibération n°2304021

##### FINANCES

Budget principal – Vote des taux de fiscalité locale 2023

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304022

##### FINANCES

Budget principal – Subvention aux associations au titre de l'année 2023

Votants : 12 Pour : 12

#### Délibération n°2304023

##### FINANCES

Budget principal – Cession de la chargeuse-pelleteuse tractopelle JCB

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304024

##### FINANCES

Budget principal – Budget primitif 2023

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304025

##### FINANCES

Budget du port – Budget primitif 2023

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304026

##### FINANCES

Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304027

##### PORT

Convention d'occupation temporaire des infrastructures de la zone de mouillage et annexes – Croisières Inter Iles

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304028

##### PERSONNEL

Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet sur emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité pour les besoins de l'Agence Postale Communale

Votants : 13 Pour : 13

#### Délibération n°2304029

##### PERSONNEL

Modification du tableau des emplois - Création de poste au 01/09/2023 - Agence Postale Communale

Votants : 13 Pour : 13

### DÉCISION MUNICIPALE

#### MAI 2023

#### Décision municipale n°2302030

##### FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du fonds d'aide aux locaux scolaires pour la création d'une structure de jeux dans la cour maternelle

### SÉANCE DU 30 MAI 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony  
excusée : Robin Chloé

#### Délibération n°2304031

##### FINANCES

Demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan au titre du fonds de concours 2023 pour des travaux de voirie

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304032

##### COMMANDES PUBLIQUES

Contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église – avenant n°1

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304033

##### PERSONNEL

Modification du tableau des emplois - Création de poste au 01/09/2023 - animation pause méridienne

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304034

##### PERSONNEL

Contrat d'apprentissage au service scolaire

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304035

##### PERSONNEL

Action sociale – CNAS – Condition d'ancienneté des agents bénéficiaires

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304036

##### PORT

Convention d'occupation temporaire des infrastructures de la zone de mouillage – Société Albarquel

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304037

##### PORT

Transfert des infrastructures portuaires et de la zone de mouillage de Saint-Nazaire-sur-Charente au Département de la Charente-Maritime

Votants : 11 Pour : 10 Abstention : 1

#### Délibération n°2304038

##### DOMAINE ET PATRIMOINE

Section de commune – Vente de bien de section Village du Vert – complément à la délibération n°2302008 du 6 février 2023

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304039

##### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Contrat de proximité 2022-2026 avec le Département de la Charente-Maritime

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304040

##### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Association Les Maires pour la Planète - Adhésion

Votants : 11 Pour : 11

#### Délibération n°2304041

##### ACTION SOCIALE

Partenariat avec l'Association Voisins Solidaires pour le dispositif L'Heure Civique Charentaise-Maritime

Votants : 11 Pour : 11



 DÉCISION MUNICIPALE

JUN 2023

Décision municipale n°2306042

DOMAINE ET PATRIMOINE

Conclusion d'un bail d'habitation de la maison sis 5 les Fontaines à Saint-Nazaire-sur-Charente

Décision municipale n°2306043

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente Maritime pour les travaux de rénovation d'un logement à loyer libre - mise aux normes électriques maison les Fontaines

 Calendrier prévisionnel des conseils

- 10 JUILLET 2023
- 04 SEPTEMBRE 2023
- 16 OCTOBRE 2023
- 13 NOVEMBRE 2023
- 11 DÉCEMBRE 2023

## MOT DE L'OPPOSITION

En application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),  
La majorité municipale élue doit permettre aux membres de son opposition de s'exprimer au sein des publications qu'elle émet pour informer les administrés de son action.

Les deux membres de l'opposition actuelle n'ont pas fait parvenir la participation écrite qui leur était demandée.

vous pouvez consulter les délibérations sur

[www.saintnazairesurcharente.fr](http://www.saintnazairesurcharente.fr)  
rubrique : VIE MUNICIPALE

Urbanisme 

## DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, la CARO Communauté d'Agglomération Rochefort Océan met à disposition des habitants de ses communes membres un nouveau téléservice permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme.

Tous les dossiers d'autorisation relatifs à un projet d'urbanisme (Permis de construire et de démolir, Déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (Déclaration d'intention d'aliéner, Certificats d'urbanisme...) peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :

<https://ads.agglo-rochefortocéan.fr/guichet-caro> ou avec le Code QR du lien du site :



Vous pourrez ainsi suivre l'avancement de votre dossier à chaque étape de l'instruction. Le dépôt papier de votre demande reste toujours possible en Mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

## Les travaux pourront être subventionnés :

Pour un habitat individuel,

subvention de l'État, du Département et de la CARO jusqu'à 20 000 €.

Pour des travaux plus importants,

l'État peut apporter des aides complémentaires.

Pour les activités économiques,

les entreprises de moins de 20 salariés peuvent prétendre à une subvention.

Préfecture 05 46 27 43 00 

Pour toute démarche : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Pour toute autre question :  
[prefecture@charente-maritime.gouv.fr](mailto:prefecture@charente-maritime.gouv.fr)

Numéros d'urgence 

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18

Samu social : 115 - Allo service public : 39 39

Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

Appel d'urgence européen : 112

Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap) 114 par sms ou fax

# LES FINANCES : LE BUDGET PRINCIPAL



## Les orientations du budget ...

L'année 2022 a conforté la tendance à l'amélioration de l'épargne de gestion du budget principal résultant des efforts constants de maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte d'inflation importante, et compte tenu de l'absence de levier de recettes pour la commune.

Dans le même temps, la diminution de la charge de la dette, qui va s'accélérer jusqu'en 2029, permettra de dégager de nouvelles marges financières pour les dépenses d'équipement.

Le budget 2023 s'inscrit dans cette continuité, avec le souci constant de reconstituer et préserver les capacités d'autofinancement.

Outre les investissements d'équipement constants et d'entretien des espaces publics, de nombreux projets souvent de longue haleine et souvent peu visibles de l'extérieur, mobilisent les équipes pour garantir un service public de qualité. Ainsi, ont abouti fin 2022 et en ce début 2023 : la numérisation des registres d'état-civil, l'élimination et le classement des archives communales, la création d'un local à archives,

## ... primitif 2023 de la commune

le guichet unique dématérialisé pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, le nouveau local pour l'agence postale communale qui a pris ses quartiers à l'accueil de la mairie depuis la fin juin 2023,...

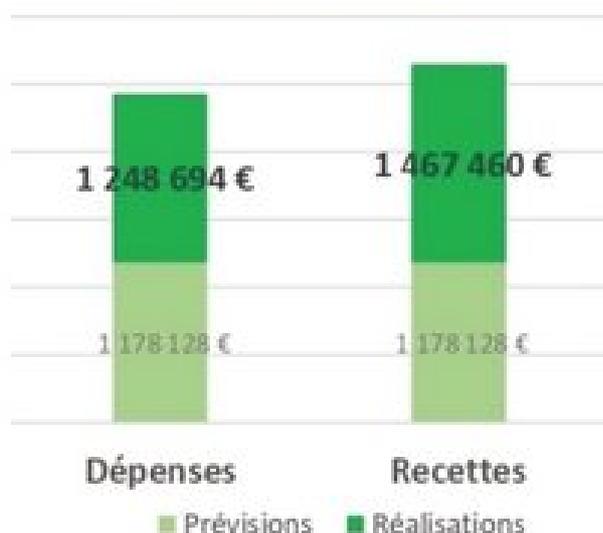
Le budget 2023 prévoit également un effort important pour la réfection des voiries communales, bien qu'insuffisant, à hauteur de 145 000 euros d'investissement, montant 2 fois plus élevé que les deux années précédentes.

Des réserves financières sont constituées sur 2023 en plus de celles constituées en 2022, à hauteur de 650 000 euros environ, pour les travaux de restauration de l'église que nous espérons voir débiter à l'automne 2023 pour une durée annoncée de 12 mois. Nous avons d'ores et déjà récolté un peu plus de 400 000 euros de financements externes, financeurs publics et mécénat confondu, acquis pour ces travaux.

Une structure de jeux pour environ 15 000 euros sera installée dans la cour de l'école pour les enfants de maternelle.

## Budget 2022 : prévisions et réalisations

### Fonctionnement



### Investissement



# LES FINANCES : LE BUDGET PRINCIPAL

## BUDGET PRIMITIF 2023

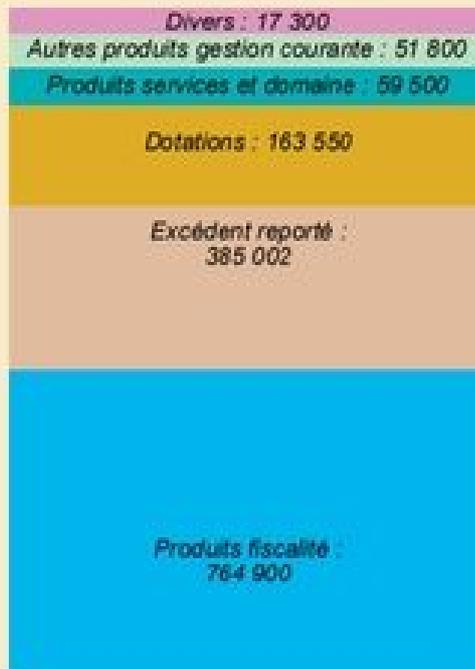
**Dépenses de fonctionnement**  
1 442 051,81 €

**FONCTIONNEMENT**



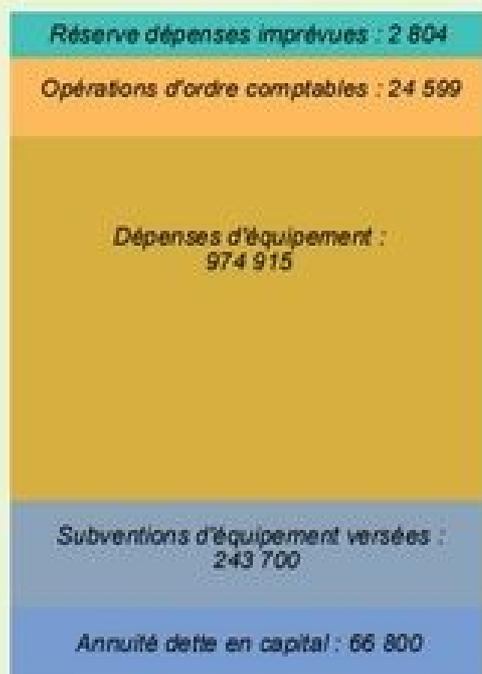
**Recettes de fonctionnement**  
1 442 051,81 €

**FONCTIONNEMENT**



**Dépenses d'investissement**  
1 312 818,04 €

**INVESTISSEMENT**



**Recettes d'investissement**  
1 312 818,04 €

**INVESTISSEMENT**





## Nouvelle obligation de déclaration

**Vous êtes propriétaire d'un logement ?**

Le service en ligne du site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) s'enrichit pour vous permettre de vous conformer à la loi et déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation avant le 31 juillet 2023.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables.

La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Les contribuables ont jusqu'au 31 juillet 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?  
D'une résidence secondaire ?  
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Cette déclaration est désormais ouverte et accessible depuis le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de l'espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

## PAPI Charente & Estuaire

Programme d'Actions de Prévention des Inondations Charente & Estuaire

### Diagnostic de vulnérabilité

<https://www.agglo-rochefortocean.fr/protégez-votre-habitation-des-inondations-diagnostic-gratuit>

Depuis 2013, la CARO s'est inscrite dans une démarche de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) :

- Dans les secteurs à forts enjeux, des travaux sur les digues sont ou vont être lancés permettant ainsi la création de protections collectives ;
- Dans les zones où les enjeux sont moindres (habitat diffus etc.), une stratégie de protection individuelle est déployée. A chaque bâtiment exposé, des adaptations seront proposées afin de réduire sa vulnérabilité face aux inondations (atardeaux, systèmes électriques, etc.)

En octobre 2022, la CARO a engagé cette action de réduction de vulnérabilité sur l'ensemble des 11 communes concernées.

(Cabariot, Echillais, Fouras, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Tonnavy-Charente et Vergeroux).

Une réunion d'information avait été organisée à Saint-Nazaire-sur-Charente en octobre 2022 afin de présenter l'intégralité des dispositifs de protection individuelle aux propriétaires des biens concernés.

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Pour en savoir plus, contactez nous :

**unima**  
05 46 34 12 25

UNIMA  
28 rue Jacques de Vaucanson  
17180 Périgny

Face au risque d'inondation, demandez votre diagnostic gratuit !

AGGLOMERATION OCEAN

Contactez UNIMA  
au 05 46 34 12 25  
28 rue Jacques de Vaucanson  
17180 Périgny



## SCoT : révisé et approuvé !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale, engagée en 2017, a été approuvée par le Conseil communautaire le 11 mai dernier. Le document dessine le visage de notre territoire à l'horizon 2040.

**ROCHEFORT  
Océan  
CE SERA**

**71 000 HABITANTS  
EN 2041**

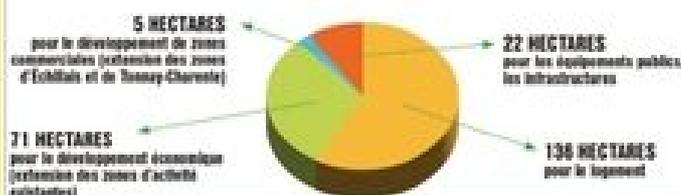
- 27 600 à Rochefort (+ 2 700 logements)
- 17 100 à Échillais, Fouras et Tonnay-Charente (+ 1 650 logements)
- 12 400 à Seubise, Saint-Laurent de la Prée, Breuil-Magné, Saint-Agnant et Port-des-Barques (+ 1 400 logements)
- 13 700 dans les 16 villages et bourgs ruraux de la CARO (+ 1 150 logements)

C'est dans la recherche d'un équilibre entre l'accueil de la population le développement de l'économie et la protection des ressources naturelles et agricoles que les communes de la CARO ont travaillé ces dernières années. Aujourd'hui, doté du label Grand Site de France, composé de communes rurales et péri-urbaines en croissance, d'une ville centre (Rochefort), bénéficiant d'une activité économique en développement permanent, le territoire de Rochefort Océan génère une attractivité dont la consommation de foncier doit être maîtrisée. Comment ? En favorisant l'accueil de nouveaux habitants, en densifiant l'habitat à l'intérieur des bourgs, villages et villes afin de préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Cet engagement préfigure une réduction des trajets domicile - travail, un développement des modes de transport doux (vélo, marche à pied...) ainsi qu'une résurgence, déjà observée, des commerces et services au cœur des espaces de vie. Ainsi s'amorcent de nouvelles pratiques de vie quotidienne, d'habitat, de travail, de transport...

Au cours de ces dix dernières années, Rochefort Océan a vu disparaître près de 300 hectares de terres agricoles au profit de l'extension urbaine (habitat, équipements...).

Le SCoT prévoit de réduire de plus de la moitié ce rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (-56%). En effet, l'enveloppe maximale de consommation foncière pour les 20 prochaines années sur l'ensemble du territoire est fixée à 234 hectares.

## 234 HECTARES DE TERRES POUR QUOI FAIRE ?



## Une trame verte et bleue

Et parce que notre patrimoine naturel est un capital à haute valeur écologique, nos marais, bois, landes ainsi que leurs espèces végétales et animales sont désormais inscrits dans une trame verte et bleue qui couvre 44% du territoire pour mieux les identifier et favoriser la circulation des espèces végétales et animales.

Cette modération de la consommation de l'espace a été saluée par les services de l'État et structures partenaires. Le Schéma de Cohérence Territoriale implique chacune des 25 communes de la CARO. Nos Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec cet ensemble d'orientations qui constitue le cap de ce que sera notre territoire à l'horizon 2040, c'est-à-dire demain.

Retrouvez l'ensemble du SCoT sur :

<https://www.agglo-rochefortocéan.fr/amenagement-du-territoire>

### PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ

## ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche - ou que vous soyez, quand vous le souhaitez.

**SIMPLE ET GRATUIT**

Testez vous-même !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en faisant un clic sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**

Si vous êtes informés des manifestations prévues dans votre commune et au delà. Si vous êtes prévenus lorsque des changements ou des incidents perturbent la vie quotidienne de votre village. Si vous avez souhaité être alertés lorsque des événements exceptionnels, risquent de survenir qu'ils soient météorologiques ou tout autres.

**ALORS, c'est que vous avez déjà téléchargé l'application PANNEAUPOCKET. Si ce n'est pas le cas...**

**c'est le moment de le faire !**



## Quand il pleut ça pousse...

Merci à tous ceux qui prennent le temps de désherber devant chez eux sans herbicide. Merci aussi aux agriculteurs qui fauchent leurs bordures de champs le long des routes. Ces gestes sont vertueux pour la nature, mais le sont aussi pour notre village.

Le 1er Juin 2023, Nicolas Cartier a été nommé stagiaire stulaire. Véritable renfort de l'équipe technique, sa bonne humeur, sa disponibilité et son efficacité, sont des atouts non négligeables au quotidien. Aujourd'hui, sa présence est devenue nécessaire et indispensable au bon fonctionnement de ce service. Depuis le 3 Juin et jusqu'au 13 Juillet, Louane Charbonneau-Jean assiste aussi l'équipe durant son stage. Elle apprend et offre aussi ses connaissances en biodiversité.



**Nous rappelons que ce genre de dépôts est strictement interdit.** Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les modes de prise en charge de vos encombrants. **Nous rappelons que la déchetterie est toujours en fonction et réservée à cet effet.** Vous trouverez les horaires en page 2 du bulletin.

La route de " la pointe sans fin " a enfin été remise en état, creusée, remblayée, damée, elle est de nouveau praticable.



Anne Chovin, a nettoyé le fossé qui borde la rue de Lupin, afin d'éviter aux automobilistes administrés et vacanciers de se retrouver en difficulté.



Céline Diet a commencé la deuxième cession de broyage, après avoir début mai fait le fleurissement de la commune. Elle continue aussi d'entretenir les allées du cimetière, mais avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, l'herbe repousse vite. Nous rappelons aux familles de ne pas laisser dans les allées du cimetière, les pots de fleurs ornant les tombes de leurs défunts. Ceci afin de faciliter le travail des employés communaux et d'éviter qu'ils les replacent aux mauvais endroits. Merci de ne pas utiliser de produits chimiques interdits pour désherber devant les tombes car les allées sont engazonnées. Nous rappelons que le tri sélectif s'applique aussi dans le cimetière.

Il a été procédé à la réfection complète de la route qui mène à la Fontaine Royale et au port. Si le revêtement de cette route paraît meilleur, il est toujours nécessaire de continuer à respecter la limitation de vitesse et de respecter les marcheurs et nombreux cyclistes qui la fréquentent.



## Agence Postale Communale

Le vendredi 16 juin 2023, nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à une personne incroyable qui a offert de nombreuses années de sa vie au service de notre commune. Il est temps de dire au revoir à Éric, notre cher agent communal, alors qu'il s'apprête à prendre une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années, Éric a été bien plus qu'un simple agent communal. Il a été un véritable pilier de notre commune, toujours prêt à aider, écouter et résoudre les problèmes avec un sourire chaleureux. Son dévouement et son professionnalisme exemplaires ont eu un impact significatif sur notre quotidien, et il a su gagner le respect et l'affection de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Aujourd'hui nous souhaitons à Éric, une retraite remplie de joie, de sérénité et d'accomplissements personnels. Qu'il puisse embrasser de nouvelles passions, explorer de nouveaux horizons et vivre chaque jour avec enthousiasme et émerveillement.

Éric, nous te remercions du fond du cœur pour les dix-sept ans passés à servir notre communauté. L'équipe municipale te présente toute sa gratitude et ses meilleurs vœux.

Par ailleurs, depuis la fin juin, les travaux à l'accueil de la mairie sont achevés pour accueillir l'agence postale. Depuis le 27 juin 2023, Claire remplace Éric et vous accueille en mairie et pour vos services postaux au 1 rue du Bourg.



De nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place. La Mairie et l'Agence Postale Communale seront ouvertes aux mêmes horaires.

Nous tenons à remercier tous nos habitants pour leur patience pendant les travaux, ainsi que pour leur compréhension durant cette période de transition.

Voici les horaires à retenir :

**Mardi : 8h45-12h30, 14h-17h**

**Mercredi : 8h45-12h30**

**Jeudi : 8h45-12h30**

**Vendredi : 8h45-12h30, 14h00-17h00**

**Samedi : 9h00-12h15**

Notez bien que

**l'Agence Postale Communale ainsi que la Mairie seront fermées le dimanche et le lundi**

## La célébration du 8 mai 1945



Le lundi 8 mai 2023 à 10h15, pour commémorer avec dignité et recueillement la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, Monsieur Sylvain Gaurier Maire de Saint-Nazaire sur Charente, était accompagné des autorités militaires et de : Madame Lydie Demené, Maire de Port des Barques, Monsieur Lionel Pacaud, Maire de Soubise et Conseiller Départemental, Monsieur Simon Villars, Maire de Saint-Froult, Monsieur Didier Portron, Maire de Moëze, Monsieur Gérard Bieth, Président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.



Les porte-drapeaux de la Section FNCR de Saint-Froult et quelques enfants de l'École des Trois Fontaines, étaient présents.



À la fin de la cérémonie, Monsieur Gérard Bieth décorait Monsieur Christophe Lalanne-Le Priol, de la médaille de la Défense Nationale - échelon Or et de la médaille du Réserviste Volontaire "Garde Nationale".

## Les 6 jours de trottinette

Depuis le mois d'avril, bénévolement encadrés par Said : Lilou, Louane, Lounès et Ilan, les 4 concurrents qui représentaient notre commune, équipés de leur trottinette, se sont entraînés avec acharnement en vue de leur participation à la 20ème édition des « 6 jours de trottinette » qui avait lieu du 19 au 24 juin 2023, organisée par l'association « Trait d'Union Intercommunal ». La jeune Camille de Saint-Jean d'Angle est venue rejoindre cette équipe car les équipes doivent être composées de 5 coureurs âgés de 11 à 12 ans.



Durant 7 courses, car le prologue avait lieu à Saint-Agnant le 18 juin à 10h30, toutes les équipes ont partagé des valeurs. En effet, l'esprit d'équipe, de fête, la volonté d'union et la combativité font la force de ces épreuves.



Tous les soirs, le départ de l'étape était donné à 18h30 dans une nouvelle commune à l'exception du dimanche 18/06 à 10h30 et du samedi 24/06 à 15h00 à Port des Barques.

Le 23 juin c'était à

Saint-Nazaire-sur-Charente

Merci aux services techniques, aux parents et aux bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu dans de bonnes conditions.



Bravo à « La St Nazaire Team » pour leurs bons résultats.

# L'ÉCOLE & LE RESTAURANT SCOLAIRE

## L'École des trois Fontaines

Quelques unes des actions menées dans les classes de janvier à juin 2023

Partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de la CARO : les classes ont participé à différents spectacles.

Partenariat avec des associations (Espace nature, A dos de libellule)

Réalisation d'activités autour du respect de la nature et de l'environnement avec de nombreuses sorties pour toutes les classes.

"La nature explore  
tous des jours à l'école"

Visionnage de films dans le cadre du Projet École et Cinéma et du Festival Soeurs Jumelles/effort.

Natation scolaire pour les élèves du CP au CE2 (8 séances).



Activité voile pour les élèves de CM1/CM2 (8 séances).



Participation des écoliers à "la course des écoles".



Initié par la CARO

toute l'école a participé au



Il s'agissait de faire évoluer pendant une semaine les habitudes de transport en favorisant la mobilité douce (à vélo, à trottinette, à pied, en covoiturage...).



Excursion de tous les élèves sur l'île d'Aix, nous remercions Monsieur Sylvain Gaurier, Maire de la commune, qui a négocié la gratuité du transport.



La Fête de l'École était de retour cette année.

De nombreux autres projets ont été menés :

les Ateliers Cuisine, la Bibliothèque, Prix BD, Prix des incorruptibles, Projet Coopératif...

Informations transmises par Madame Mazzarino La Directrice de l'École

La rentrée s'effectuera  
le lundi 4 septembre à 9h00  
(ouverture du portail à 8h55)

Les listes des fournitures  
seront envoyées par mail aux familles,  
affichées à l'entrée de l'école  
et  
visibles sur le site internet de la mairie.

## Le Restaurant scolaire

Une année de découvertes gourmandes

Pour fêter cette année pleine de gourmandise, de partage, de découverte et de générosité, le restaurant scolaire a clôturé cette période par une séance cinéma avec au programme : "Le Roi Lion" + une MEGA Fiesta !

Une année pleine de gourmandise d'abord car tout au long de celle-ci, les enfants ont pu profiter de plats réalisés dans les cuisines du restaurant scolaire à partir de produits frais (98%) et de produits locaux (60%).



Nous pouvons être fiers d'avoir réduit de 72 % la présence de plastique\* dans la distribution des repas avec notamment la préparation des produits laitiers dans des ramequins en verre ou encore l'utilisation de contenants biodégradables pour certaines préparations culinaires.

\*Statistiques calculées sur deux périodes.

Du 1er mars 2022 au 4 juillet 2022 et du 1er septembre 2022 au 30 juin 2023



Une année sous le signe du partage ensuite, car nous avons de différentes manières, pu partager avec les parents les enfants et les enseignants, tous nos plaisirs culinaires qui se sont retrouvés dans les menus du restaurant scolaire.

D'abord par l'intermédiaire du livre de cuisine et de sa mascotte, Super Cookie, mais aussi via des ateliers cuisine qui se sont déroulés le matin en garderie ainsi que dans la journée avec les élèves et les enseignants.



Aussi, une année pleine de découvertes avec la mise en place de nombreux menus à thème qui ont permis aux enfants d'aller à la rencontre de plusieurs gastronomies.

Telles que, la gastronomie italienne, brésilienne, chinoise, irlandaise, libanaise ou encore séminole. Sans oublier les différentes découvertes culinaires de l'hexagone, comme la gastronomie bretonne, savoyarde, charentaise ou encore lorraine.

Enfin, impossible de ne pas parler d'une année pleine de générosité !

Les enfants se sont investis comme jamais pour rendre le temps méridien le plus agréable possible. Ils ont donné de leur temps sans compter que ce soit dans la fabrication du composteur, dans les défis mis en place pour la première édition de notre Koh-lanta "La Cité des 3 Fontaines" ou encore dans la décoration et l'animation du réfectoire. Les projets au sein du restaurant scolaire n'ont cessé de fleurir tout au long de l'année ce qui permet d'annoncer une année 2023/2024 encore plus folle. Bonnes Vacances à tous !

Suivez l'actualité du restaurant scolaire sur :

Facebook: <https://www.facebook.com>

Instagram: [https://www.instagram.com/rs\\_st\\_nazaire\\_sur\\_charente/](https://www.instagram.com/rs_st_nazaire_sur_charente/)

Informations transmises par Nicolas Foucher, Le Chef du Restaurant Scolaire



# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale au 5 rue du grand village, est facile d'accès avec le parking situé devant. La consultation sur place ainsi que les prêts sont gratuits et ouverts à tous. Livres, CD, DVD et autres documents sont à votre disposition pour vous informer, vous former ou vous distraire, grâce au budget municipal qui permet d'acheter des nouveautés et grâce aux passages du bibliobus et de la navette de la Médiathèque Départementale 17. Même si vous êtes déficient visuel, vous y trouverez également des livres gros caractères et des livres sonores.

**Lieu d'accueil et de culture.** Durant les animations et les rencontres, Sandrine, la bibliothécaire est secondée dans ses tâches par les bénévoles de l'association : "Livres en Fêtes". L'équipe vous accueille et se tient à votre disposition pour vous conseiller dans vos envies de lectures.

**La bibliothèque peut se déplacer chez vous.** Vous résidez à Saint-Nazaire et vous êtes dans l'incapacité physique (même temporaire) de vous déplacer. Vous aimez lire, vous documenter, écouter de la musique, regarder des vidéos. La bibliothèque propose un service gratuit de prêt à domicile ! Une sélection établie selon vos souhaits vous sera proposée. Vous pouvez nous contacter au : 05 46 84 81 72 ou par mail : bibliotheque@stnazairesurcharente.fr

**Des rencontres littéraires, et d'auteurs.** L'équipe propose des rendez-vous de lecteurs "Latulu ?" pour discuter et échanger autour de l'actualité littéraire et partager ensemble des découvertes culturelles.

La bibliothèque du 8 au 26 Août sera ouverte uniquement les mercredis de 14h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00

## Les Expositions et les Ateliers

Les 6 premiers mois de cette année, ont été riches de rencontres lors des différentes expositions et ateliers proposés pour les adultes, surtout les jeudis, et pour les plus jeunes, généralement pendant les vacances scolaires.

En janvier se sont déroulés l'exposition "Pierre Loti" avec son bingo Loti, et l'atelier de "Lissage perles" pour adultes.

En février deux ateliers : le 1er de "Quilling" pour les enfants, le 2ème pour les adultes sur l'apprentissage de la Calligraphie.



### la caroline

Ici l'apprentissage de la Caroline. En 789, Charlemagne promulgue la Caroline au rang d'écriture officielle dans le royaume.

Au mois de mars : l'Atelier "Poésie de papier" pour tous.



## toujours en mouvement !

C'est l'exposition "Passion Chocolat" qui régna une bonne partie du mois de mars et jusqu'aux vacances de printemps. Avec en clôture une animation pour les plus jeunes : la fabrication de sucettes et de roses des sables en chocolat, complétée par un petit quizz sur le chocolat.



Jeudi 13 avril  
on s'est bien  
régalé !!!



L'Atelier "Bracelets perles plates" pour adultes c'était aussi en avril.

Le 29 avril : Atelier pour adultes "La fabrication de produits ménagers écoresponsables"



Le 11 mai : Atelier pour adultes : "Laine feutrée"

Du 2 Mai au 27 Mai : Le Club Photo exposait ses clichés sur le thème de la mer.

Contrastes 17



15

L'Atelier "Origami Fleurs" spécial fête des Mamans le 3 juin, était très réussi.

En 2024, nous penserons aux Papas aussi !



Un jeudi par mois c'est l'Atelier Croche-thé, merci aux petites mains qui ont décoré les grilles des fenêtres de la bibliothèque, pour la journée "PORTES OUVERTES" du 17 juin. Lors de cette journée, 8 nouveaux adhérents se sont inscrits à la bibliothèque.

Les 15, 22, 29 juin Pascal de Rouck a animé un stage de peinture pour les plus de 11 ans, il y aura encore deux stages : un en juillet et un en septembre.



Les différents ateliers se poursuivront aussi tout au long de l'année, n'hésitez pas à venir chercher le programme des animations du 3ème trimestre.

Retenez déjà la date du 21 octobre 2023 pour la 2ème manifestation de "Bouquins Gourmands" organisée avec l'Association "Livres en Fêtes".

Des auteurs, des producteurs locaux, seront présents. Des ateliers autour du papier auront lieu. Nous espérons un succès digne de celui de l'année dernière. Venez nombreux...



## L'agenda du Comité des Fêtes

## Les Associations



**Programme du Comité des Fêtes  
jusqu'en Décembre 2023**

**Samedi 16 Septembre**  
Participation à Saint-Nazaire fête son patrimoine

**Samedi 28 Octobre :**  
Repas dansant, Soirée Halloween

**Samedi 18 Novembre :**  
Repas dansant, soirée beaujolais

**Samedi 02 Dimanche 03 Décembre :**  
Marché de Noël

**Dimanche 17 Décembre :**  
Père Noël des enfants de la commune

Le Comité des Fêtes est à la recherche d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président pour la saison 2024.

Pour avoir un aperçu des nombreux événements et des soirées organisés par le Comité des Fêtes

*rendez-vous sur la page Facebook*

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

**MARCHÉ-ESTIVAL GOURMAND**

Place du 11 novembre

Restauration sur place et animation à partir de 19h

|                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| <b>Vendredi 7 juillet</b>  | animé par Marry Ma               |
| <b>Vendredi 28 juillet</b> | animé par Quentin Winter         |
| <b>Vendredi 11 août</b>    | animé par Serge Solo             |
| <b>Vendredi 25 août</b>    | animé par Melvin dans les ouages |
| <b>Samedi 16 septembre</b> | St-Nazaire fête son patrimoine   |

**ACCA de Saint-Nazaire sur Charente (Chasse)**  
**Présidence : Patrick Gabard : 06 12 76 75 40**

**Chorale "Jean Déré" Chorale intercommunale**  
**Présidence : Christian Guitard : 05.46.83.86.08**  
mail : [chris.guitard@wanadoo.fr](mailto:chris.guitard@wanadoo.fr)

**Comité des Fêtes de Saint-Nazaire sur Charente**  
**Présidence : Chantal Daviaud : 06 37 32 86 82**  
<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

**Company Line Dance 17**  
**Présidence : Joëlle Bouzaïd : 06 48 35 14 65**  
mail : [companylinedance17@mailo.com](mailto:companylinedance17@mailo.com)

**Club nautique des Fontaines**  
**Présidence : Jean-Robert Millet : 06 14 38 73 23**  
mail : [clubnautiquedesfontaines@hotmail.com](mailto:clubnautiquedesfontaines@hotmail.com)

**Culture et Patrimoine à Saint-Nazaire-sur-Charente**  
**Présidence : Hervé Nocquet : 07 60 45 59 16**  
mail : [culturepatrimoine.17780@gmail.com](mailto:culturepatrimoine.17780@gmail.com)

**Fédération Nationale des Combattants Républicains**  
**Présidence : Gérard Bieth : 06 09 68 68 17**  
mail : [gebieth@gmail.com](mailto:gebieth@gmail.com)

**Livres en fêtes**  
**Présidence : Linette Lampin : 05 46 83 18 18**  
mail : [linettelampin@orange.fr](mailto:linettelampin@orange.fr)

**Petits et Grands à Saint-Nazaire**  
**Présidence : M-B Gonzalez : 07 81 23 22 52**  
mail : [mariebrigonzaez@gmail.com](mailto:mariebrigonzaez@gmail.com)

**Atelier Dessin, Peinture**  
**contact : Nadine Lemaire : 06 70 28 58 09**  
mail : [n.lemaire17@orange.fr](mailto:n.lemaire17@orange.fr)

**Club Photo Contrastes 17**  
**contact : Dominique Proust : 06 76 14 53 74**  
mail : [amet86@outlook.com](mailto:amet86@outlook.com)

**Poneys-Parc**  
**Marie Eberhard : 06 19 69 10 26**  
<https://www.facebook.com/doudou17780/>

**Scène en Chœur**  
**Présidence : Monique Robin : 06 84 63 74 67**  
mail : [monique.robin17780@gmail.com](mailto:monique.robin17780@gmail.com)

**Ensemble et Solidaires UNRPA**  
**Présidence : Norbert Ragot : 06 85 54 58 04**  
mail : [unrpa.st.agnant@gmail.com](mailto:unrpa.st.agnant@gmail.com)

Association : demande de subvention (Formulaire 12156\*06)  
Ministère chargé de la vie associative - Cerfa n° 12156\*06

Permet de demander, par voie postale ou électronique, une subvention pour des projets spécifiques ou pour le fonctionnement global de l'association auprès de l'État, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public administratif ou industriel et commercial, d'un organisme de sécurité sociale ou d'un autre organisme chargé de la gestion d'un service public administratif.

# LES MANIFESTATIONS PASSÉES

## Le Comité des Fêtes



La soirée "Cupidon" du 18 février



La soirée  
repas déguisé  
du 18 mars



Le Salon du  
Bien-être  
le 20 et 21 mai



## Petits et Grands à Saint-Nazaire

Le vendredi 16 juin en soirée, autour d'un buffet organisé par les membres de l'association "Petits et Grands à Saint-Nazaire" avait lieu leur exposition annuelle du 17 et 18 juin, dans la salle des fêtes de la commune, le thème cette année était : "L'Eau source de vie".



La créativité des artistes de l'atelier dessin et peinture, ainsi que celle des membres du Club Photo "Contrastes17" était au rendez-vous.



Les visiteurs furent nombreux à venir admirer les œuvres exposées et à laisser leurs commentaires sur le Livre d'Or.



Étana, avec sa main innocente, tire le ticket gagnant de la tombola



M-B Gonzalez Présidente de "Petits et Grands à Saint-Nazaire", remet à la gagnante, la photo pour laquelle elle avait voté, lors de la tombola. Félicitations !

# LES ENTREPRISES LOCALES

**CROISIÈRES FÉE DES ÎLES**  
 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS  
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS  
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS  
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS

Plus d'infos

www.fee-des-iles.com • 05 46 03 01 84

**BAR - TABAC - PRESSE - LOTO**  
*Le St Nazaire*  
 17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE  
 Tél./Fax 05 46 84 88 85

**18**

**l'Adresse**  
 l'immobilier coopératif  
 // Agence GTI Aurélie RIMBAUD

ACHETER - VENDRE - LOUER - GÉRER - ESTIMER

**05.17.13.99.20**

ROCHEFORT / SOUBISE / FOURAS

www.ladresse.com

**MUTUELLE COMMUNALE**  
 Mutuelle • Santé • Prévoyance

Vous habitez ou vous travaillez à Saint-Nazaire-sur-Charente ?  
 Découvrez la mutuelle communale !

Rendez-vous sur demande et à domicile.

Permanences sur rdv à la Salle des Associations,  
 les 3<sup>èmes</sup> vendredis chaque mois de 14h à 17h.

Offre spéciale en partenariat avec les élus de votre ville

Votre conseillère dédiée Nelly SENECHAUD :  
 Tél. 06 86 42 57 95 - 09 77 425 525  
 Mail. nelly.senechaud@mutami.fr

**Mutami**  
 LE BIEN SOLIDAIRE

**Taxis Delta**  
 taxisdelta.fr

contact@taxisdelta.fr  
**06 74 74 03 85**

**Colorez'Vous**  
 Elodie, Artisan Peintre  
 06 17 16 35 15

• PEINTURE • REVÊTEMENTS  
 • DÉCORATION • MURAUX

elodie.niollet89@laposte.net  
 2 Résidence du Stade 17780 St Nazaire sur Charente

**L'Escalade du Lapin**  
 Restaurant • Traiteur

05 46 82 58 31 - 06 71 14 88 08  
 Douches • Escotter

Catherine Braudement & Pascal Hénocq  
 vous accueillent dans l'attente  
 d'une cuisine authentique,  
 saine et traditionnelle.

1, rue les Fontaines - 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente  
 contact@lescaledelapin.fr - https://www.lescaledelapin.fr

**Orpi**  
 Saint Agnant  
 Groupe Synergimmo

35 Rue de La Poste  
 17620 Saint Agnant  
**05 46 82 29 76**

Estimation offerte

La solution immobilière du secteur  
 Achat • Vente • Location • Gestion • Syndic

**T**

**JM AUTOMOBILES**  
 Julien MIGOT

Tel. : 05 46 84 97 20  
 Port. : 07 71 76 84 43  
 E-mail : jmauto17@gmail.com

www.technicar-services.fr

2 rue du Grand Village  
 17780 SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

Commune de stationnement  
**Port-Des-Barques**

Tout transport - Toute distance  
 Conventionné toutes caisses

**Le samedi 16 septembre 2023**  
de 10h du matin à minuit  
sur la place du 11 Novembre et la place de l'Église

# **St-Nazaire fête son patrimoine**

une journée de fête organisée par :



Commune  
de St-Nazaire-sur-Charente



Culture et Patrimoine  
à St-Nazaire-sur-Charente



Comité des fêtes  
de St-Nazaire-sur-Charente

## **Au programme**

**Forum des associations**

**Marché gourmand**

entre 12h et 14h30 avec restauration sur place

**Danses folkloriques**

avec l'Ensemble "Les Échardrits" de Tonnay-Charente  
et l'Ensemble "Les Mélusines" de Chatelaillon-Plage

**Line Dance**

avec la Company Line Dance 17

**Chant choral**

avec la Chorale Jean Déré de Port des Barques

**Concert**

avec l'Harmonie Départementale de Rochefort

**Dîner en musique et bal populaire**

## **Feu d'artifice**

**Pendant toute la journée :**

- En famille, entre amis, parcours à énigmes à la découverte du patrimoine de St-Nazaire
- Jeu des enveloppes gagnantes au profit de la réhabilitation de l'Église de St-Nazaire
- Sur son parvis, présentation de l'ensemble des travaux qui permettront sa réouverture

**Après le concert :**

Sur le parvis de l'église, signature officielle de la convention  
qui lie la commune de St-Nazaire à la Fondation du Patrimoine  
pendant toute la durée des travaux de restauration associés à l'appel aux dons national

**Avec le soutien de :**



Le Restaurant L'Esplanade Epine - L'Alexis Matsuo Rochefort - Le Parc Vendôme de la Gâtinaise - La Courbe - Rovic  
Les Cuisines Maritimes - Le Crakal de St-Jean d'Angély - Le Zizi de la Palmyre - Et bien d'autres partenaires



**L'équipe municipale  
vous souhaite un bel été  
et vous donne**

**rendez-vous  
le samedi 16 septembre**

**pour une grande fête populaire**

# **St-Nazaire fête son patrimoine**

**et son église,  
à quelques mois de sa restauration**

Avec le soutien de :

